

OF 22 novembre 2011

Victimes d'essais nucléaires : exaspération et pragmatisme

L'assemblée générale des vétérans victimes des essais nucléaires a pris acte des dispositifs d'indemnisation de la loi Morin. « **Sur 407 dossiers complets déposés, 185 décisions rendues par le ministre et seulement 2 indemnisations au final !** » L'intervention de Patricia Adam, députée, a consisté à soutenir l'association dans ses démarches multiples pour faire aboutir ses revendications : « **Le ministre a engagé sa parole, nous, les élus, allons le lui rappeler.** » Elle souligne aussi la particularité de la « **période électorale dans laquelle nous sommes entrés et les délais restreints qui restent au gouvernement actuel** » pour revoir la procédure qui élimine 405 dossiers sur 407 ! Elle préconise « **d'être pragmatique** » et d'intensifier les démarches.

De son côté, Pierre Marhic, président qui consacre tout son temps au dossier, n'hésite pas à se définir comme « **les harkis du nucléaire qui paient au prix fort, celui de leur santé, le fondement de la politique française de dissuasion** ».



La députée Patricia Adam 2^e à partir de la droite) est intervenue devant une vingtaine de vétérans ou de leurs veuves.